

Règlement général Course MIKxte Made In Kart 2010

La Course MIKxte Made In Kart 2010 se déroulera le dimanche 2 mai 2010 de 10h00 à 13h30, sur le circuit de Joigny (89), situé entre Sens et Auxerre, d'une longueur de 850 m x 7m.

Organisation

La Course MIKxte Made In Kart 2010 est organisée par la société Joigny Racing Kart, en respectant le label de la Sodi World Series (SWS).

La Course MIKxte Made In Kart 2010 est une course amicale de karting loisir.

Règlementation

Le présent règlement est spécifique à la Course MIKxte Made In Kart 2010. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué sans un accord écrit de Joigny Racing Kart.

Participants

La course est ouverte à toutes les personnes ayant plus de 15 ans le jour de l'épreuve.

Un équipage est composé de 2 pilotes.

Le nombre d'équipage maximum admis est de 22.

Made In Kart se réserve le droit d'examiner toute candidature présentant un caractère particulier, dans le but de préserver l'esprit de la Course MIKxte Made In Kart 2010.

Acceptation du règlement

Le fait de s'engager à la Course MIKxte Made In Kart 2010 implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement et de l'appliquer.

Lest

Chaque pilote de l'équipage sera pesé. Un poids moyen des pilotes de l'équipage sera déterminé. Si celui-ci est inférieur à 80 kgs, le kart de l'équipage sera lesté afin que le poids moyen des pilotes de l'équipage atteigne 80 kgs.

Droit d'inscription

Le coût par équipage est de 125 Euros TTC. L'engagement et le règlement doit être effectué au plus tard 15 jours avant la date de la course.

En cas de désistement :

- A moins de 1 semaine avant la course : remboursement de 50% du montant versé
- A moins de 72 h avant la course : AUCUN REMBOURSEMENT

Procédure d'inscription

Pour s'inscrire, chaque participant peut retirer un bulletin d'inscription auprès de Made In Kart ou le télécharger sur le site internet www.madeinkart.com.

Le bulletin d'inscription, accompagné de son règlement, devra parvenir au plus tard 15 jours avant l'épreuve.

Le droit d'inscription comprend :

- Location du circuit de karting de 850 mètres x 7 mètres,
- Location d'un kart Sodikart GT4 moteur Honda 4 temps 270cc, 11 cv, transmission par chaîne,
- Mise à disposition d'un kart de remplacement, identique, en cas de casse mécanique,
- Système de chronométrage électronique + affichage des classements sur des écrans de télévision,

- Personnel d'encadrement : directeur de course, mécaniciens, équipe d'intervention sur le circuit,
- Remise de 3 coupes sur podium, médailles à tous les pilotes pour les 3 premiers équipages,
- Les pilotes sont assurés par le contrat d'assurance de Joigny Racing Kart.

Horaires

- 10h00 - 10h30 : Rendez-vous Accueil du circuit. Pointage des équipages, tirage au sort des karts, Pesée des pilotes.
- 10h30-11h00 : Essais libres 20 mn.
- 11h00-11h15 : Essais chronométrés féminins 10 mn.
- 11h15-11h45 : Briefing de course et annonce grille de départ
- 11h45-13h15 : Course en relais de 1h00
Nombre de relais imposé.
- 13h30 : Podium, remise des prix (coupes/médailles) et pot de clôture.

Modifications du règlement

Joigny Racing Kart, organisateur de la Course MIKxte Made In Kart 2010, se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles du règlement, si des raisons majeures l'imposent.

Règlement technique

Matériel utilisé

- Châssis Sodikart modèle GT 4
- Moteur Honda 270cc, 11 cv
- Transmission par chaîne
- Pneumatique Duro

Mécanique

L'organisateur s'est attaché à maintenir l'équité des matériels et ne pourra être tenu pour responsable en cas de panne ou de défaillance technique.

Un échange de kart sera opéré en cas de défaillance mécanique indépendante de fait de course tel que : casse moteur, bris chaîne, câble d'accélérateur, ... Par contre, en cas de problèmes mécaniques dus à un fait de course tel que : accrochage, sortie de piste, ..., le pilote sera immobilisé le temps de la réparation. L'équipe d'assistance du circuit est seule habilitée à intervenir sur la piste en cas d'immobilisation d'un kart.

L'essence est fournie ainsi que le matériel de panneautage (numéro de kart) et toute l'assistance technique. Les interventions mécaniques seront gratuites et il ne sera facturé aucune pièce ; seuls les mécaniciens de l'organisation seront habilités à intervenir sur les karts.

Aucune modification par les équipes du réglage moteur, carburateur, châssis ne sera tolérée. Les réglages sont identiques sur tous les karts, et adaptés au tracé et à la durée de la course.

En cas de surcharge de l'espace mécanique, priorité sera donnée aux réparations des incidents mécaniques par rapport aux réparations nécessitées par les suites d'un accrochage ou d'une sortie de piste.

Equipement du pilote

Avant de prendre le circuit, un pilote devra obligatoirement avoir comme équipement :

- Casque intégrale
- Chaussures fermées

Règlement sportif

Essais libres

Le déroulement des essais libres sera établi sur le système des 20 minutes.

Essais chronométrés

Le déroulement des essais chronométrés sera établi sur le système des 10 minutes. Le meilleur temps réalisé durant cette séance sera retenu, permettant ainsi d'établir la grille de départ.

Départ

Départ en épi, type course 24h.

Le pilote finissant la séance d'essais chronométrés ne sera pas obligatoirement celui qui prendra le départ.

Course d'endurance

Elle se déroule sur une durée minimum de 1 heure. A l'issue du temps réglementaire, le tour entamé sera poursuivi et comptabilisé jusqu'au passage sur la ligne d'arrivée du dernier tour.

Le drapeau à damier sera présenté juste derrière le dernier du tour et devant le premier du classement.

Relais et règle des 90 secondes

Relais

Un équipage doit effectuer obligatoirement **3 passages dans les stands** durant l'heure de course. Le départ et l'arrivée ne comptent pas pour un ravitaillement. Une pénalité de 3 tours par ravitaillement manquant est infligée aux équipages ne respectant pas cette règle.

Aucune réclamation sur ce point ne sera acceptée par l'organisateur.

Règle des 90 secondes

Pour chaque passage dans les stands durant la course, une durée minimum sera demandée. Le tour comprenant le passage au stand devra impérativement être supérieur à 1 minute 30 secondes.

Chaque équipage aura la responsabilité de gérer son temps dans les stands.

En cas de non respect de ce point de règlement :

- Si 3 passages au stand sont compris entre 89 et 86 secondes : pénalité 1 tour. Puis par passage au stand supplémentaire compris dans ce temps : pénalité 1 tour.
- Par passage au stand inférieur à 86 secondes : pénalité 1 tour.

En cas de vitesse jugée excessive dans la voie des stands, un Stop & Go sera donné en dehors du temps de passage au stand (le Stop & Go n'est pas compris dans les 90 secondes).

Pénalités

- | | |
|--|-------------|
| a. Conduite dangereuse | |
| b. Vitesse excessive dans les stands | 30 secondes |
| c. 3 passages au stand compris entre 86 et 89 secondes | 1 tour |
| d. Passage au stand supplémentaire suite au point c | 1 tour |
| e. Passage au stand inférieur à 86 secondes | 1 tour |
| f. Nombre d'arrêt non respecté par arrêt en moins | 3 tours |

Dotations

Dotations

A la fin de la course, la proclamation des résultats se fait durant le podium où les 3 premières équipes sont récompensées par une coupe par équipage et une médaille par pilote.

L'équipage vainqueur de la Course MIKxte Made In Kart 2010 se verra offrir son inscription à la Course MIKxte 2011.

2 sessions de roulage de 8 mn, en kart compétition 2 temps Châssis TonyKart 2010 moteur Vortex 125cc 30cv seront offertes à un des équipages par tirage au sort.

Remise des prix

La remise des prix se déroulera à l'issue de la course. Il est obligatoire d'être présent pour la remise des prix afin de pouvoir prétendre à son prix.

Prêt à relever le défi ?